

Rapport d'activité 2022



Fédération
des Alpagnes
de l'Isère

Rapport moral du Président

La saison 2022 a été marquée par une grande sécheresse. La ressource fourragère en altitude était prometteuse au printemps mais les très fortes chaleurs et l'absence de précipitations ont dégradé les pelouses dès mi-juillet, et l'abreuvement des animaux a posé problème sur beaucoup d'alpages. Malgré l'anticipation des alpagistes sur les équipements de stockage et la sécurisation de la ressource en eau, la saison a été compliquée : descentes anticipées, gestion plus fine des différents quartiers de pâturage, transport d'eau... Cette illustration de l'évolution du climat nous pousse à l'adaptation, à la réflexion, à court et à long terme.

La prédation ne faiblit pas sur le terrain, malgré le discours positif qui peut parfois être formulé. Les bovins ne sont pas épargnés, nous apprenons que la régulation de la population de loups n'est pas au programme... Quelles perspectives pour nos métiers ? Il y a une trentaine d'années, l'élevage ovin a subi de profondes mutations de par la présence du loup : parcs de nuit, présence humaine renforcée, pression sur les bergers, couchades libres et pâturage aux heures fraîches impossibles, présence de chiens de protection, quartiers de pâturages délaissés... Faudra-t-il "tordre" aujourd'hui le mode d'élevage des bovins ? Mise-bas en bâtiment, période de pâturage réduite donc d'avantage de fourrage récolté, quartiers abandonnés, présence de chiens...? Il faudra bien que les

représentants politiques, de plus en plus éloignés de nos territoires montagnards et de la ruralité, aient le courage de prendre des décisions fortes sur ce sujet, qui reste certes compliqué et clivant.

L'estive a été difficile à gérer pour les gardiens de troupeaux sur beaucoup de secteurs (nous restons entre autres vigilants sur la mise à disposition d'eau potable et l'amélioration des conditions de logement pour les salariés). L'équipe technique, les élus et les membres de la FAI, en relation avec le réseau pastoral et tous nos partenaires, travaillent tout au long de l'année sur le sanitaire, l'accès au foncier, les équipements pastoraux, les logements de gardiens de troupeaux, le multiusage... dont vous trouverez le détail ci-après. Le soutien de l'État, de la Région, du Conseil Départemental ; des adhérents par leurs cotisations (10 % du budget) et leur implication dans la vie associative nous permettent d'avancer, je les en remercie. Comme nous allons vous le présenter lors du compte-rendu financier, l'exercice 2022 présente un déficit. L'organisation du festival du film "Pastoralismes et Grands Espaces" est en très grande partie responsable de ce résultat négatif. Devant ce constat, après analyse des postes de dépenses, constatant des financements attendus pas toujours au rendez-vous, nous travaillons à équilibrer et redresser la situation pour la prochaine édition, non remise en cause par le CA au vu du travail de préparation déjà engagé. Les retombées de

cet événement, pas toujours visibles au 1^{er} coup d'œil, sont pourtant bien réelles et portent la voix du pastoralisme, de nos présences dans ces territoires particuliers. Dès le mois d'octobre, nous ferons le bilan précis de l'édition 2023 et prendrons les décisions nécessaires, de la continuité, d'un autre format peut-être, ou de l'abandon de cet événement.

La proposition d'ouverture de l'adhésion à notre association pour les communautés de communes et espace métropolitain est motivée par les approches partagées de la production agricole locale et vertueuse, le multiusage, la communication, la médiation, et dans la stratégie de consolider les multiples liens ville-plaine-montagne. Ces éléments transversaux à nos territoires légitiment le partage et le travail mis en œuvre dans les politiques de mise en valeur des espaces pastoraux.

Nous allons vous demander au cours de l'AG extraordinaire de conforter cette situation de partenariat, en partie existante avec les intercommunalités de montagne, de "plaine" et la Métro, ce qui permettra, je l'appelle de mes vœux, une collaboration renforcée sur le pastoralisme.

Toutes ces perspectives, pas toujours évidentes à gérer, ne doivent pas nous faire douter du bienfait de nos actions entreprises...

Denis REBREYEND,
Président

- p 2 - Vie associative
- p 3 - Partenariats
- p 5 - Appuis techniques - Services aux adhérents et politique pastorale départementale
 - Organisation pastorales collectives
 - Services aux adhérents
 - Economie agropastorale montagnarde
- p 8 - Améliorations pastorales et mesures agro-environnementales
- p 9 - Appui à la mise en oeuvre de la politique pastorale régionale
- p 9 - Études et formations
 - Études
 - Formations et métiers
- p 13 - Communication, médiation, culture
 - Communication numérique
 - Médiation
 - Faire connaître, partager

Vie Associative

L'Assemblée Générale, les CA et les commissions, piliers de la vie associative

En 2022, la Fédération des Alpagnes a :

Organisé sa 41^{ème} Assemblée Générale le 14 avril à la Motte d'Aveillans, reprenant le rythme des assemblées générales au printemps. Ces organisations ont été conduites en lien étroit avec la Communauté de Communes de la Matheysine, la Commune de La Motte d'Aveillans, les Groupements Pastoraux du secteur.

Cette occasion, en plus de se retrouver après covid, a permis de fêter les 40 ans de l'association, en validant un projet associatif renouvelé pour l'horizon 2030.



Organisé 4 Conseils d'Administration (rythme normal, en présentiel, dont un à Séchilienne, accueilli par Mme Cyrille Plenet, Maire de Séchilienne et Vice-présidente de Grenoble Alpes Métropole, chargée de l'agriculture, de la filière bois et de la montagne.

Animé les commissions ou groupes de travail qui agissent en lien étroit avec l'équipe technique :

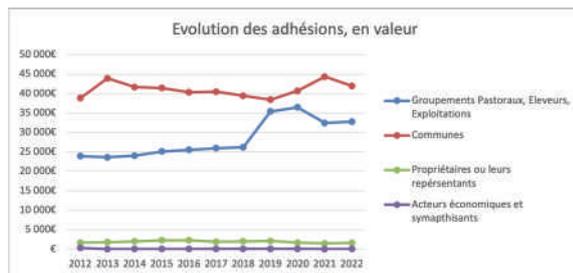
- La commission "**Appuis Techniques**" a renouvelé ses interventions en faveur de la sécurité sanitaire, des achats groupés, dont l'assurance groupée ;
- La commission "**Améliorations Pastorales**" a validé les projets de la programmation 2023 à présenter au Département, en contexte de réécriture des programmes FEADER dans le courant 2022, réouverts parmi les premiers dispositifs ;
- La commission "**Prospectives**" s'est réunie à deux reprises le 3 mars (aux Adrets) et le 15 novembre (au Sappey) ;
- La commission "**Prédation**" s'est réunie le 15 novembre et a travaillé sur des propositions pour le futur plan loup ;
- La commission en charge des **Relations avec les activités de pleine nature** ne s'est pas réunie, mais ses deux présidents ont été associés à l'orientation des actions.

Maintenu, animé son site internet www.alpages38.org, ainsi que e site du festival "Pastoralismes et Grands Espaces" et une page Facebook, liée à celle du réseau pastoral AuRA.

Les adhésions, stables en 2022, avec la préparation d'une ouverture aux intercommunalités dès 2023

En 2022, les adhésions sont en légère érosion de 19 adhérents par rapport à 2021 (12 alpagnes et 6 communes) et le montant total des cotisations est en léger recul (-1,5%), principalement du fait de négligence, rappelant la nécessité de faire des relances régulières, qui ont été engagées en 2023.

En particulier, devant le constat du très fort développement des activités de "médiation", un travail de fond a été engagé par le CA en 2022 pour aller à la rencontre des EPCI (intercommunalités) afin de leur proposer un régime d'adhésion. Au fil des échanges, le CA a proposé un calcul basé sur le nombre d'habitants réduit du potentiel fiscal, qui sera proposé en AG extraordinaire en 2023



DES CONVENTIONS AVEC LA RÉGION, LE DÉPARTEMENT ET L'ÉTAT QUI PERMETTENT UNE MISE EN VALEUR DURABLE DES ESPACES PASTORAUX

La Région Auvergne-Rhône-Alpes maintient ses engagements en matière de soutien au pastoralisme



La convention qui lie les membres du Réseau Pastoral Auvergne-Rhône-Alpes (Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Haute Savoie, Ain, Auvergne-Estive et le SUACI) permet des actions mutualisées à l'échelle régionale.

Les moyens alloués sont restés constants en 2022 et nous permettent, entre autres, de travailler les orientations stratégiques et la mutualisation de nos interventions. Les faits marquants en 2022 sont la réécriture de l'accès aux crédits FEADER dédiés aux améliorations pastorales et le renforcement des relations entre les élus Régionaux et le Réseau Pastoral AuRA, aussi par une forte participation aux journées de l'Association Française de Pastoralisme dans le Cantal. En complément, dans le cadre de son plan de sauvegarde du pastoralisme, la Région a poursuivi son engagement en faveur du développement de Maploup en permettant le développement du site dédié, plus fourni, et une analyse des impacts de la présence des chiens de protection dans les espaces pastoraux.

Une stratégie de communication visant à réagir aux fortes fréquentations et conflits d'usages a été mise en œuvre dès 2022.

Avec le Département de l'Isère, le partenariat reste dynamique



Pilier de nos actions terrain, la convention d'accompagnement avec le Conseil Départemental reste orientée vers l'accompagnement technique des acteurs pastoraux et des structures collectives, et depuis 2011 vers la mise en place d'une filière centrée sur les agneaux "d'alpage" et "de nos fermes" (en lien avec la Chambre d'Agriculture). Cette convention permet à l'équipe technique d'intervenir en conseil et médiation auprès des éleveurs, bergers et des élus des communes de montagne ou pastorales, avec une intensité toujours croissante notamment sur les locations d'alpage. Cette convention facilite également les héliportages groupés de début de saison. En plus de son soutien financier, l'organisation partagée avec le Département a permis de réaliser la rédaction des plans de gestion des MAEC, et d'aboutir dans les délais pour les déclarations de mai 2023 (80 contrats prévus, dont certains avec des visites de terrain réalisées en été automne 2022).

En 2022 les axes stratégiques mis en œuvre avec le service Jeunesse et Sports depuis 2020 sont poursuivis (médiation, signalétique pastorale, cartographie des chiens de protection), ils restent structurants dans l'anticipation des conflits et servent de référence à des actions qui pourraient être reproduites au-delà de l'Isère.

Le soutien aux Associations Foncières Pastorales est poursuivi, avec la Chambre d'Agriculture, il sera reconduit en 2023. En 2022, une proposition de berger d'appuis a été mise à l'étude sous l'impulsion du Département, ce service verra le jour pour l'été 2023.

Une nouvelle charte de partenariat pluriannuelle (2023-2029) servant de cadre aux conventions annuelles de partenariat a été structurée en 2022, elle sera mise en œuvre dès 2023.

Avec le Massif des Alpes, des engagements renouvelés et des opportunités internationales



Nous partageons avec les services pastoraux alpins un programme d'actions qui vise à mutualiser des méthodes et des outils. Nous avons dans ce cadre travaillé sur une mise en commun des connaissances liées aux changements climatiques et leurs effets, mutualisé les expériences engagées en Isère et Sud PACA sur les signalétiques pastorales et les démarches de labélisation des agneaux d'alpage. Nous avons poursuivi le travail dédié aux reconquête des zones pastorales, en lien avec l'INRAE, les Chambres d'Agriculture et les PNR Alpines.

Le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) a renforcé la dotation en crédits publics par un PSEM et nous permet également de structurer nos travaux sur les approches juridiques du salariat en espace pastoral, et en particulier sur 2022 la typologie des différents logements de salariés en espace pastoral, qui devra servir d'argumentaire technique dans la mise à jour attendue de l'arrêté ministériel de 1996.

Ce travail collaboratif alpin nous a également permis de mieux comprendre les éléments relatifs à la qualité des eaux d'abreuvement des troupeaux, et les causes de pollution éventuelles. Les interventions du PSEM, complétées de crédits Régionaux ont assuré le programme "Mon expérience avec les chiens de protection", contenant des entretiens à chaque incident et accident dans la relation avec les chiens de protection.

Avec les services de l'État en Isère et AuRA, un partenariat technique opérationnel

Les services de l'État via la DDP, interviennent sur les questions sanitaires dont l'évacuation des animaux morts en alpage, ainsi que les procédures de suivi des morsures des chiens de protection, y compris celles prévues dans "Mon expérience avec les chiens de protection". Avec la DDT, le CA de la FAI a finalisé une proposition relative aux agréments des GP, qui sera soumise à la concertation de la CDOA en 2023.

Un travail d'urgence lié à la sécheresse de 2022 a également été partagé avec la DDT, particulièrement dans le lien avec les activations des DPB en alpage et la réalisation des MAEC en contexte de profonds changements des ressources en herbe et en eau.

Avec la DDETS (inspection du travail), les contacts renoués en 2021 se poursuivent afin d'anticiper les conflits entre salariés en employeurs et de repérer les éléments à corriger.

Nous avons également poursuivi les accueils des demandes de constats en cas de prédation, cet accueil des appels étant partagé avec la DDT. Nous avons finalisé le diagnostic territorial de vulnérabilité sur la Matheysine, comprenant un vingtaine d'entretiens avec des éleveurs du territoire, qui donne lieu à un plan d'action à engager en 2023.

Sur la Chartreuse (avec le PNRC et le comité de pilotage du PPT) et le Royans Vercors (avec la Communauté de Communes Saint Marcellin Vercors Isère Communauté), les premiers travaux exploratoires ont été rendus aux territoires. Pour cette dernière, les élus souhaitent engager un diagnostic de vulnérabilité territoriale, prévu pour 2023.



Avec la MSA des Alpes du Nord, nos partenariats sont prospectifs, ils nous permettent de travailler globalement sur la prévention des risques au travail, la formation des bergers et des employeurs, avec des appuis méthodologiques relatifs à l'organisation du travail dans les contextes

de prédation et un regard particulier sur les risques psychosociaux liés à ces pressions. Fin 2022, la MSA s'est associée au projet de brigade de bergers d'appuis, en souhaitant connecter ces démarches à la prévention des risques au travail et psychosociaux.



Les 5 courts métrages de promotion du métier de berger réalisés en 2021 en lien avec la DRAAF dans le cadre du plan de relance 2021, ont été diffusés en 2022 dans une stratégie nationale, en utilisant les réseaux sociaux. Ils restent accessibles en ligne.

Le groupe technique National Agrifaune



Dans la continuité du Programme "Agrifaune" en Belledonne, en lien avec l'OFB, l'Association Française de Pastoralisme et la Fédération des Chasseurs, nous avons poursuivi nos interventions dans le cadre du Groupe Technique National Agrifaune "Pastoralisme et petite faune de montagne". En 2022, nous avons initié des échanges techniques entre massifs autour de la construction des déclinaisons régionales de la future Politique Agricole Commune (volet MAEC et outils standardisés mis en place). Par ailleurs nous avons participé à des échanges avec les Directions Régionales en charge de l'Agriculture pour éviter des approches réglementaires limitantes aux contractualisations des éleveurs sur des enjeux du PNA grand tétas et PRA tétas lyre.

Pour donner suite à la notice produite par le GTNA en 2020-2021, nous avons alimenté et construit une note de synthèse et une bibliothèque numérique qui recense les déclinaisons de la Politique Agricole Commune volet MAEC.

Enfin, par l'ensemble de nos actions, nous avons contribué au porter à connaissance nationale des programmes des GTNA (site internet, journée nationale agrifaune).

Avec Grenoble, un lien vital avec la ville et l'Agglomération



Avec la Ville de Grenoble et Grenoble Alpes Métropole, des partenariats se consolident autour du festival, dans une stratégie visant à faire se rencontrer les usagers et les éleveurs et bergers. Nous avons ainsi labellisé le festival évènement "Grenoble Capitale Verte Européenne". Cette labellisation nous a notamment permis de mettre en place un projet d'élargissement du public avec les écoles primaires grenobloises et les maisons des quartiers et des habitants de Grenoble. De plus, nous avons répondu aux 4 défis déposés auprès de "Grenoble Capitale Verte 2022".

Les Territoires, porteurs de politiques et d'enjeux multiples



Les gestionnaires d'espaces naturels protégés sont conscients de la place des activités pastorales dans les territoires qu'ils gèrent et animent, tant en termes d'impacts économiques que d'engagements réciproques de conservation des écosystèmes. Ils sont aussi des lieux où des expérimentations ont lieu en matière de gestion durable des ressources naturelles. Ainsi des diagnostics pastoraux ont été finalisés en 2022 sur le Parc National des Écrins et les Hauts Plateaux du Vercors. L'ensemble de ces territoires ont également été très moteurs dans les mobilisations de moyens agro-environnementaux au profit des espaces pastoraux, dans des contextes budgétaires très contraints.



En 2022, la FAI a engagé avec les territoires porteurs de PPT les nouveaux plans pastoraux renouvelés en 2021 (5 sur 7). A noter les premiers engagements de la Communauté de Commune du Grésivaudan (qui ne porte pas de PPT, mais qui a souhaité se doter d'une politique pastorale en 2020-2021 et qui engage ses premiers budgets et ses premières actions (des logements de bergers d'urgence mobiles qui seront affectés en 2023).

ORGANISATIONS PASTORALES COLLECTIVES

Un service très sollicité

L'appui technique auprès des communes, éleveurs et propriétaires fonciers est l'une des missions essentielles de la Fédération des Alpagnes, car elle permet de prévenir les conflits et d'aider l'ensemble de nos adhérents dans la résolution de leurs difficultés au bon moment.

Les sujets courants sont la création et la gestion des structures collectives, les responsabilités et l'assurance, l'emploi et les contrats de travail, la fiscalité, les locations d'alpage, les contrôles PAC, les médiations entre propriétaires fonciers et groupements d'éleveurs...

Des solutions organisationnelles et techniques sont également proposées au fil de nos rendez-vous et rencontres

En 2022, la FAI a poursuivi, en lien avec la DDT :

- la mise en œuvre des demandes d'autorisation d'exploiter
- les mises en conformité des Associations Foncières Pastorales,

avec le soutien du Département

- son travail pour la proposition de critères et conditions d'agrément des groupements pastoraux

Également, la FAI a participé aux travaux (échelle régionale et nationale) liés aux 50 ans de la loi pastorale de 1972, en lien avec l'Association Française de Pastoralisme. Il s'agit de mettre en avant la place des structures pastorales collectives dans la gestion de ces écosystèmes pastoraux et l'amélioration des conditions de travail et de vie des éleveurs et des bergers, et de faire l'inventaire des nouveaux enjeux que la loi pourrait avoir à prendre en compte.

Ces travaux seront poursuivis en 2023 par un colloque à l'Assemblée nationale, des propositions pour la loi d'orientation agricole et d'autres valorisations en Région AuRA.

Les AFP de l'Oisans

La gestion collective du foncier en Oisans est une réelle force pour la mise en valeur des espaces pastoraux : on y compte 12 AFP sur 15 000 hectares, soit 17% de la surface de la Communauté de Communes et 60% de ses surfaces pastorales.

La CC de l'Oisans a souhaité accompagner au mieux les AFP de l'Oisans dès 2017 pour une meilleure gestion administrative de ces structures.

En 2022, un travail en partenariat avec la CC de l'Oisans, la Chambre d'Agriculture de l'Isère et la DDT nous a permis :

- d'aider les responsables de ces AFP sur les cadres juridiques, les relations entre propriétaires et éleveurs ;
- d'améliorer les fonctionnements administratifs des AFP en proposant un service mutualisé à l'échelle de la CC de l'Oisans ;
- de repérer les investissements nécessaires à l'évolution du pastoralisme.

Un travail de fond sur les AFP du département en collaboration avec le Conseil Départemental

Fort de cette expérience de l'Oisans et à la demande de la DDT, nous avons en 2022 poursuivi et renforcé notre collaboration sur le sujet des AFP dans le département. Nous avons ainsi engagé un travail de fond sur la réglementation qui encadre les AFP. Il s'avère que sur l'ensemble du département, bon nombre de ces AFP notamment autorisées sont en difficulté et n'arrivent pas à assumer leurs obligations administratives.



Nous travaillons avec la DDT et le Conseil Départemental de l'Isère pour arriver au plus vite à ce que ces structures collectives puissent être en bon ordre de marche, tout en respectant l'engagement soutenu des bénévoles qui en assurent le suivi.

Les territoires de l'Oisans et de la Matheysine (regroupant 80 % des AFPa du département) ont engagé une réflexion globale, en collaboration avec la DDT et le Département, afin de trouver des solutions et des moyens pour permettre la mise à jour du fonctionnement des AFP dès 2023.

Les sociétés d'intérêt collectif agricoles

Une nouvelle forme d'intervention collective sur des échelles qui peuvent être intercommunales : deux SICA ont été créées ces dernières années en Chartreuse et en Belledonne. Ces deux structures portent essentiellement des projets pastoraux en zone intermédiaire et renforcent les capacités d'interventions pastorales.

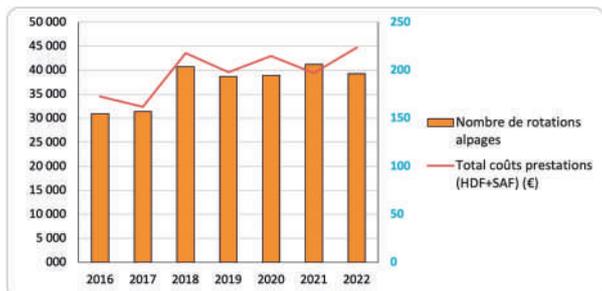
Le pastoralisme collectif en 2022

- 90 Groupements Pastoraux en Isère
- 18 AFP Autorisées et 19 AFP Libres en Isère
- 2 SICA d'alpage
- 2 demandes d'autorisation d'exploiter validées en CDOA, une très grande part des gestionnaires pastoraux en étant à présent dotés
 - Plus de 130 salariés en Isère estimés en 2022 (110 en 2014 selon l'enquête pastorale, 800 à l'échelle des Alpes)
- Une vingtaine d'études de montant des prix de location et d'accompagnement à la rédaction de convention pluriannuelle de pâturage (CPP) ont été réalisées

SERVICES AUX ADHÉRENTS

Héliportages groupés de début de saison

Réalisés avec le soutien du Département de l'Isère, ils sont à destination des alpages sans accès. La FAI organise et anime les héliportages sur l'ensemble des massifs isérois, avec le soutien du Conseil Départemental de l'Isère, en partenariat avec les PNR du Vercors, de Chartreuse et du Parc national des Écrins.



Le niveau élevé du nombre de rotations est dû au nombre de salariés déployés dans le contexte de protection des troupeaux contre la prédation du loup et du nombre de chiens dédiés à cette protection, ainsi qu'à la réalisation de petits travaux en alpage. Certains éleveurs nous ont confié devoir distribuer davantage de sel pour pallier aux étés plus secs.

En 2022

- 2 entreprises d'héliportage prestataires
- 197 rotations, 22,6 heures de vol sur 5 demi-journées
- Nbre de rotations en baisse de 5% par rapport à 2021
- Plus de 140 tonnes de fret (affaires des bergers, sel, nourriture des chiens, matériel...)
- Intervention du Département : 20 000 €
- Intervention du Parc Naturel Régional du Vercors (Hts Plateaux) : 2 000 €

Évacuation d'animaux morts en situation pastorale

Le principe de ce service est d'évaluer avec les responsables d'alpage et les maires, sur des critères de protection des eaux et des écosystèmes, de conflits d'usages, la nécessité d'évacuer ou non un ou plusieurs animaux morts. Sur la base de cette analyse, si la décision d'évacuation est prise par arrêté préfectoral, cela permet la prise en charge des frais d'héliportage. Dans la négative et sur décision préfectorale toujours, les animaux sont laissés sur place ou déplacés pour être sortis de la zone vulnérable, les vautours et la faune sauvage se chargeant de l'équarrissage.

Le nombre de demandes d'évacuation a fortement augmenté en 2022, après avoir été stable en 2020 et 2021. Le nombre d'UGB évacuées augmente également, mais reste inférieur à l'année 2019, année de très forte hausse.

Une réactivité importante de tous est constatée par nos partenaires. Elle permet des solutions adaptées aux situations grâce à la mobilisation des différents intervenants : éleveurs, DDPP, France Agrimer, le service d'équarrissage et les sociétés d'héliportage.



En 2022

- 18 demandes (contre 9 en 2021 et 2020)
- 12 héliportages (8 en 2021 et 4 en 2020)
- 6,8 tonnes évacuées ou déplacées (12 UGB) sur 12 tonnes déclarées (29 UGB)

Achats groupés

En 2022 nous n'avons pas réalisé de nouvelle commande de big bag aux normes aéronautiques ou autres commande groupée.

Pour 2023, nous évaluerons la pertinence d'une nouvelle commande (en dehors de quelques achats de détail : manilles, élingues...) selon l'état du matériel et les besoins. Ces commandes groupées sont très appréciées des acteurs de terrain et nous permettent de travailler dans de bonnes conditions de sécurité.

La FAI a proposé en 2022, dans le cadre de ses quarante ans, une veste montagne avec le nouveau logo. La vente s'est bien déroulée, les stocks sont presque épuisés.

Une autre thématique est en cours d'étude sur l'achat groupé d'un kit de potabilisation de l'eau en milieu isolé.

Bourse d'emploi

La nouvelle plateforme partagée de diffusion d'offres d'emploi et de candidatures de bergers a été mise en ligne début 2022. Les services pastoraux des régions AuRA, PACA et des cantons suisses francophones continuent de travailler à l'évolution des fonctionnalités du site afin de répondre au mieux aux attentes des bergers et des employeurs.



En 2022

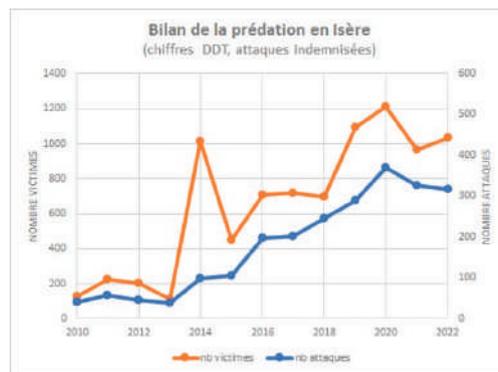
- 18 000 connexions d'une durée moyenne de 7 min
- 60% des connexions via smartphone
- 298 candidatures
- 349 offres d'emploi

Prédation : Une stabilité départementale malgré des contextes variés

Le nombre de victimes indemnisées reste stable par rapport à 2021, tandis que le nombre de constats indemnisés baisse légèrement. En 2022 on dénombre 375 attaques déclarées, 316 indemnisés, pour 1037 victimes indemnisées.

La question de la prédation des bovins pose question sur certains secteurs, des travaux ont été conduits par l'équipe de la FAI sur cette thématique, notamment en Matheysine.

Rappel des coordonnées pour déclarer une suspicion de prédation ci-dessous : dans le doute, déclarez sans attendre toute attaque supposée, même dans le cas de disparitions d'animaux.



En cas d'attaque

EN ALPAGNE

Contactez la FAI

Horaires de bureau : 04 76 71 10 20
Week-end : 04 76 71 10 25



HORS ALPAGNE

Contactez la DDT

Permanence : 07 78 10 61 99



Inscrivez-vous aux alertes SMS Maploup sur : <https://maploup.fr>

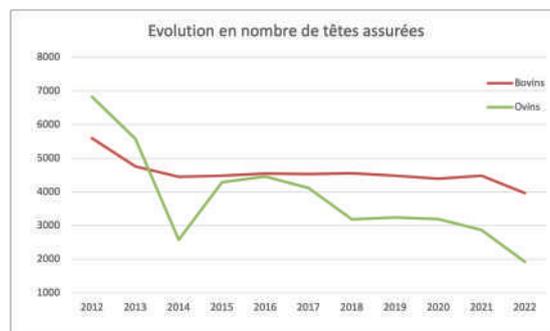
Assurance mortalité du bétail en alpage

Contrat spécifique en lien avec l'assureur Groupama, piloté par une commission FAI regroupant les bénéficiaires et l'assureur.

En 2022 les cotisations sont en baisse, par une baisse du nombre de bêtes assurées et du nombre de contrats. L'augmentation des cotisations pour les bovins, avec application d'un taux différentiel en fonction du rapport sinistre/cotisation 2021, a été reconduite en 2022 comme l'année précédente.

Les pertes sous contrat sont en forte baisse en 2022, autant en nombre qu'en montants pour les bovins. En ovins il n'y a eu, comme l'année précédente, aucune perte déclarée.

En 2023 les évolutions législatives ne permettront plus la continuité de l'assurance mortalité mutualisée telle qu'auparavant. La possibilité d'une assurance des GP par le biais d'une convention d'indication de la FAI est en cours d'étude et de chiffrage.



En 2022

- 26 alpages en contrat :
 - 23 en bovins (3 966 têtes) et 3 en ovins (1 725 têtes)
- 5,402 millions d'euros de cheptel assuré (bovins 5,189 m€, ovins 0,212 m€)
- 35 177 € de cotisations (baisse de 6% par rapport à 2021)
- Montants indemnisés :
 - 39 % pour les bovins par rapport à 2021
 - 33 % par rapport à 2020

ÉCONOMIE AGROPASTORALE ET MONTAGNARDE

Promotion des produits issus d'alpage

En 2022, la FAI a continué le partenariat alpin autour d'un programme pluriannuel Viand'Alp. Le travail initié en 2021 autour de la qualification des productions d'agneaux pastoraux a abouti à la rédaction d'un cahier des charges commun autour de l'agneau pastoral, basé sur ceux travaillés par l'association Viandes Agropastorales.



En 2022, la FAI a continué d'accompagner l'association Viandes Agropastorales. Les efforts de commercialisation auprès des grandes surfaces notamment, avec l'appui du Pôle Agro-alimentaire, ont permis à l'association de recevoir le trophée de la plus Forte progression commerciale collective lors de la foire de Beaucroissant de 2022.

En effet, l'association s'est élargie à une vingtaine d'adhérents en 2022 et a atteint 1 500 agneaux vendus (contre 900 en 2021) auprès des grandes surfaces, des bouchers, des restaurateurs et particuliers. Cette forte croissance en 2022 entraîne aussi une gestion plus forte de l'association et plus d'engagements de la part des éleveurs adhérents et du bureau.

L'association s'est également dotée d'outils de communication afin d'assurer une meilleure promotion de ses produits.



Favoriser et accompagner les initiatives en matière d'améliorations pastorales

Dans nos partenariats avec la Région et le Département, la FAI permet aux porteurs de projets d'accéder aux financements publics dans de bonnes conditions. Dans le cadre de son assistance à membres, la FAI accompagne les démarches techniques et administratives des structures collectives (Groupements Pastoraux, Associations Foncières Pastorales, Communes, SICA) qui le souhaitent.

L'année 2022 a été marquée par la fin de la programmation FEADER 2015-2022 et la préparation de celle de 2023-2027. Les comités de pilotage de l'automne 2022 ont toutefois permis de voter les projets de la programmation 2023.

Le Conseil Départemental maintient son soutien.

38 demandes de subventions portant sur des projets d'améliorations pastorales ont été instruites par la FAI en 2022 pour inscription sur les crédits publics, avec un total de 846 146 € d'investissement ainsi répartis :

- au titre du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes : 213 032 € et l'UE (FEADER) : 160 708 €
- au titre du Conseil Départemental de l'Isère : 235 541 €
- et 236 864 € d'autofinancement des maîtres d'ouvrage.

Assurer la concertation et les échanges entre partenaires

En plus des échanges lors des comités de pilotage des PPT ou des diverses réunions, la plateforme Edelweiss permet aux multiples acteurs d'un territoire d'accéder aux informations concernant les projets d'améliorations pastorales, d'études et de sensibilisation. Elle a permis principalement à la Fédération des Chasseurs et au Conservatoire des Espaces Naturels d'attirer l'attention des porteurs de projet sur différents enjeux (tétrasyre, zones humides...).

Ces commentaires sont déposés en général en amont des comités de pilotage, toutefois ces derniers restent des moments cruciaux de concertation. Ainsi en 2022, plusieurs projets ont dû être retravaillés ou reportés suite aux discussions en réunion, dans l'objectif de mieux prendre en considération les enjeux locaux.

60 commentaires ont été déposés en 2022.

Agro-environnement : une année 2022 pour anticiper les MAEC de la nouvelle PAC 2023

Après deux années de renouvellement (2021 et 2022), la nouvelle PAC 2023 va poser les bases d'une nouvelle période de contractualisation de MAEC.

Comme en 2015 / 2016, ces MAEC ne seront contractualisables que sur les territoires porteurs d'un PAEC (Projet Agro-Environnemental et Climatique). L'année 2022 a donc été l'année de la mobilisation de l'ensemble des partenaires concernés par ces démarches de contractualisation : territoires (Belledonne, Chartreuse, Vercors, Oisans, Sud Isère), partenaires environnementaux par les territoires porteurs de PAEC, et bien sûr la FAI aux côtés du Département.

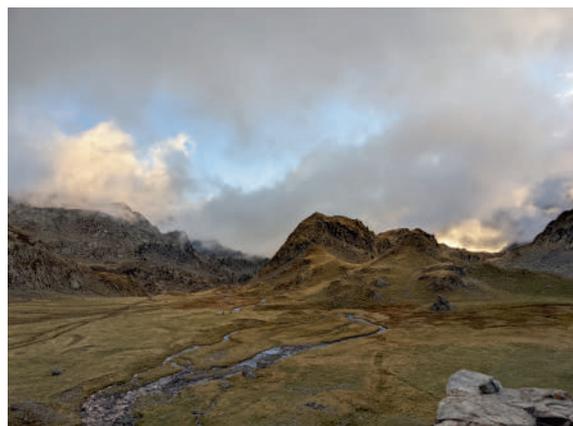
L'objectif partagé des territoires PAEC et du Département de l'Isère de permettre à tous les GP qui le souhaitent de contractualiser une MAEC dès 2023 a amené les techniciens de la FAI à anticiper au maximum et à être force de proposition auprès de l'administration et des partenaires impliqués : mise en place d'un groupe de travail départemental sur les MAEC en alpage, proposition de documents types de contractualisation (diagnostic et plan de gestion), information et contacts anticipés avec les alpagistes.

Durant l'année 2022, les termes de plus d'une vingtaine de MAEC d'alpage ont déjà pu être définis en lien avec les porteurs des enjeux environnementaux et les territoires porteurs de PAEC. L'hiver et le printemps 2023 seront consacrés à la finalisation des contrats pour les 90 GP isérois.

A noter : les alpagistes individuels dont les alpages sont porteurs de forts enjeux environnementaux pourront en principe contractualiser une MAEC en 2024.

Ces nouveaux contrats 2023 / 2024 sont orientés de façon quasi exclusive sur une mesure dite "à plan de gestion", qui amène à intégrer les enjeux de préservation d'habitats, d'espèces floristiques et faunistiques remarquables des territoires pastoraux d'alpage. Une belle dynamique des alpagistes et une belle reconnaissance du rôle des troupeaux pour la gestion et la préservation de la biodiversité.

Le président de la FAI a souligné à plusieurs reprises l'engagement des territoires porteurs de PAEC et du Département dans cette mobilisation en faveur des espaces pastoraux et la reconnaissance des services rendus par les activités pastorales.



Accompagnement à la mise en œuvre du FEADER

L'année 2022 a été marquée par la fin de la programmation FEADER 2015-2022. Le calendrier de dépôt des dossiers a donc été bousculé mais l'anticipation des territoires porteurs de PPT et de la FAI a permis d'accompagner les porteurs de projet dans les meilleures conditions.

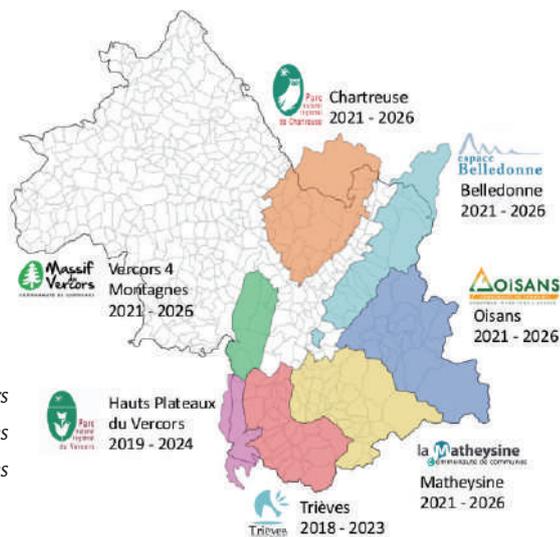
Des échanges réguliers avec la Région ont permis de travailler à l'élaboration des deux dispositifs qui entreront en vigueur en 2023. Nous avons également été associé à des tests pour la mise en œuvre de la nouvelle plateforme de dépôt dématérialisée ouverte par la région AuRA.

Accompagnement des territoires pastoraux dans l'animation et le suivi de leurs contrats PPT

Après une année marquée par le renouvellement des PPT en 2022, la FAI a accompagné l'ensemble des territoires dans la vie de ces dispositifs et l'engagement des nouvelles maquettes financières.

Les comités de pilotage ont été l'occasion d'aborder évidemment les projets d'améliorations pastorales mais des thématiques spécifiques ont pu également être discutées : interactions tourisme/alpage, interaction entre pâturage et zones humides, acquisition de cabanes héliportables par une communauté de communes, visite d'amélioration pastorale réalisée... Cette dynamique d'échanges sur de multiples sujets sera développée en 2023.

Les PPT sont des dispositifs territoriaux qui permettent l'information et la concertation des acteurs concernés par les espaces pastoraux. Initiés par la Région en 2010, ils permettent également l'accès à des financements régionaux et européens pour des projets d'améliorations pastorales, des études, des actions de sensibilisation.



Etudes et formations

ÉTUDES

Raisonner l'interface entre zones humides et pratiques pastorales en alpage...

Comment raisonner les pratiques pastorales en alpage pour permettre la préservation durable des zones humides d'altitude, espaces à forte biodiversité et porteurs de très forts enjeux stratégiques lié à la gestion de l'eau, tout en répondant aux objectifs et aux impératifs de conduite des troupeaux ? C'est face à cette question complexe que la Fédération des Alpages de l'Isère et le Conservatoire d'Espaces Naturels Isère ont décidé de s'associer en 2021 pour raisonner, avec les éleveurs et bergers, les modalités d'une gestion écopastorale de ces espaces.

En 2022, trois nouveaux alpages du Massif de Belledonne ont été le support d'échanges entre les alpagistes, la FAI et le CEN Isère. Ces échanges aboutissent à une meilleure compréhension des enjeux et contraintes de chacun, et à un ensemble de propositions techniques (aménagement, ajustements de conduite...).

Ces travaux mettent en évidence la complexité de cette interface pastoralisme et préservation des zones humides : les troupeaux peuvent avoir des effets bénéfiques et la mise en défens n'est pas toujours pertinente. A l'inverse, il est parfois possible d'ajuster les conduites en place pour mieux préserver un patrimoine naturel sans remettre en question les fondamentaux de la gestion pastorale.



Raisonner l'aménagement d'un point d'abreuvement en bordure d'une zone humide...

Création d'une base de données alpine sur les logements pastoraux

Nous avons bien avancé en 2022 sur la mise en place d'une base de données à l'échelle des Alpes pour localiser les logements pastoraux et renseigner leurs caractéristiques. Les champs à renseigner et la structure de la base de données sont définis, nous avons pu saisir quelques logements pour faire des essais.

En 2023 nous chercherons à étoffer notre base en renseignant un maximum de logements. Cela nous permettra de mieux connaître l'état du parc de logements en Isère et le niveau d'équipement, afin de poursuivre notre démarche d'amélioration des conditions de travail en espace pastoral.

Le diagnostic pastoral : Un outil d'expertise, de concertation et d'aide à la décision

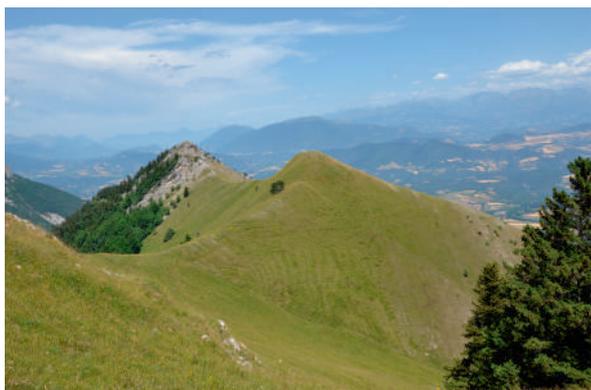
La mise en œuvre d'un diagnostic pastoral est l'occasion de raisonner collectivement la gestion, la relance ou la réorganisation d'un alpage, en abordant un ensemble de problématiques liées à la gestion pastorale du site : caractérisation des milieux pastoraux et de la ressource, dimensionnement du troupeau, équipements, organisation des éleveurs, mise à disposition du foncier, enjeux environnementaux, multiusage...

La question de l'impact du changement climatique et de la capacité des systèmes pastoraux à trouver des marges de manœuvre et à s'adapter est de plus en plus prégnante depuis quelques années.

Pour cela, la FAI mobilise différents outils techniques et

methodologiques (référentiel des végétations, vulnérabilité aux contraintes climatiques, stratégies de choix des équipements et aménagements...) qu'elle développe avec ses partenaires au sein de différents programmes de Recherche & Développement tel que le dispositif "Alpages sentinelles". Ces travaux de diagnostic comprennent également une forte dimension de concertation et de prospective, à animer et à faire vivre entre l'ensemble des acteurs concernés.

Selon la question initiale, le diagnostic peut se centrer sur une problématique spécifique ou analyser globalement la gestion de l'alpage.



Alpage de l'Étoilette



Villard Notre Dame

En 2022, plusieurs diagnostics pastoraux ont été réalisés :

→ **Alpage de l'Étoilette, communes de Monestier de Percy et du Percy**, travail commandité par les deux communes. Dans le cadre d'une reprise d'activité agricole, les communes souhaitent disposer de références techniques sur les conditions nécessaires pour optimiser la valorisation de cet alpage.

→ **Surfaces pastorales de la commune de Villard Notre Dame**: La commune de Villard Notre Dame dispose d'un alpage bovin déjà valorisé actuellement, que la mairie souhaitait accompagner au mieux. Différentes questions techniques ont ainsi pu être travaillées : équipements, dynamiques des ligneux sur les surfaces basses, structuration du foncier... Un autre vallon, non pâturé jusqu'à présent, a également fait l'objet d'une analyse pour évaluer la faisabilité d'une valorisation potentielle à l'avenir par un petit troupeau ovin (évaluation des ressources, aménagements, enjeux environnementaux...)

→ **Espace naturel sensible de la Combe, commune de Champ-sur-Drac** : La commune et l'ONF (gestionnaire) souhaitent remettre en pâturage ce site qui avait par le passé une forte vocation pastorale et agricole. La FAI est intervenue pour les aider à évaluer l'intérêt et le potentiel ainsi que les modalités de remise en pâturage.

Diagnosics de vulnérabilité territoriale face à la prédation

En 2022, la FAI a réalisé un diagnostic de vulnérabilité territoriale face à la prédation bovine sur le territoire de la Communauté de Communes de la Matheysine, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Isère, la DDT et avec le soutien des crédits du Plan National Loup.

Des analyses chiffrées à partir des données d'indemnisations ont été menées, mais le cœur du travail était d'aller à la rencontre des éleveurs, afin de formaliser et de faire connaître leurs vécus de terrain (impacts et adaptations déjà mises en œuvre).

La concertation d'acteurs était également un enjeu phare de ce travail, qui a mobilisé sous diverses formes de multiples acteurs clés dans le domaine de la prédation : l'OFB, le PNE, la MSA, et la DDT. La

DRAAF et la DREAL ont également été impliquées dans des rendus intermédiaires. Deux présentations de ce travail au territoire ont eu lieu sur l'année, et une présentation en Comité Loup en début d'année 2023.

En 2023, le travail continue afin d'opérationnaliser certaines idées d'actions repérées au cours de cette étude.

Un travail similaire sera réalisé courant 2023 sur le territoire de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté, en se concentrant cette fois sur les impacts de la prédation sur les systèmes agro-pastoraux très diversifiés.

Le changement climatique en alpage : reconnaître des végétations différentes pour trouver des marges de manœuvre...

Si les perceptions des effets du changement climatique étaient parfois très limitées il y a encore quelques années, ce phénomène est maintenant une réalité pour un grand nombre d'éleveurs et de responsables d'alpage, et les interrogations se multiplient : à quels phénomènes météo sommes-nous réellement soumis ? En quoi les ressources fourragères et les ressources en eau sont-elles impactées ? Comment raisonner l'adaptation de nos pratiques, de nos systèmes ? De quelles marges de manœuvre peut-on disposer ?

La FAI est ainsi impliquée depuis de nombreuses années dans un projet de grande envergure à l'échelle des Alpes : le projet "Alpages sentinelles". Ce programme étudie l'impact du changement climatique sur les végétations pastorales d'alpage (variabilité de leur productivité, évolution des milieux) et les capacités d'adaptation des systèmes pastoraux. Pour ce faire, il s'appuie sur un observatoire de l'évolution des milieux et des pratiques pastorales, et sur la production d'outils d'analyse et de diagnostic.

L'année 2022 a été fortement consacrée à la réalisation d'un référentiel des végétations pastorales d'alpage : la "Pastothèque".

Ce référentiel identifie plus de 45 milieux pâturés différents en alpage (pelouses, landes et sous-bois), chacun de ces milieux ayant des propriétés différentes pour l'alimentation des troupeaux au pâturage : période de mobilisation, niveaux de ressources mobilisables, maintien de la ressource fourragère dans le temps, appétence pour les animaux, résistance aux aléas climatiques, fragilités et vigilances de gestion pour le renouvellement de la ressource...

C'est ainsi, en s'appuyant sur la diversité et la complémentarité de ces milieux et de ces ressources, que les éleveurs et bergers peuvent assurer l'alimentation de leurs animaux sur une saison d'alpage, et trouver des marges de manœuvre pour faire face aux aléas climatiques de plus en plus prégnants.

L'ouvrage sera édité au printemps 2023, aux éditions Cardère.



Si le programme "Alpages sentinelles" produit de la référence et des outils techniques, ce sont maintenant des programmes d'accompagnement de terrain qu'il serait intéressant de développer en parallèle pour valoriser ces acquis auprès des responsables d'alpage : journées d'échanges collectifs, conseil individuel...

En 2022, la FAI a poursuivi son engagement au sein de ce programme à plusieurs niveaux :

- Mise à disposition d'un chargé de mission sur un mi-temps à INRAE Grenoble pour assurer la coordination technique du programme et l'animation du réseau (dans le cadre d'une prestation de service)
- Participations aux suivis de terrain sur les alpages supports dits "sentinelles"
- Contribution aux lieux d'échanges, de réflexion et de construction des outils techniques et méthodologiques

Programme Interrégional du Massif Alpin - POIA Trames

Pour répondre aux objectifs de préservation de la biodiversité et des continuités écologiques à l'échelle du massif des Alpes, cinq parcs naturels régionaux des Préalpes du Nord et des Préalpes du Sud (PNR Chartreuse, Massif des Bauges, Baronnies provençales, Vercors et Verdon) ont décidé de travailler ensemble pour mieux définir et préserver une trame écopastorale fonctionnelle des zones intermédiaires et parcours préalpins, à l'échelle des Préalpes du Nord et du Sud.

En 2022, les actions ont consisté à :

- Caractériser cette trame des zones intermédiaires et parcours pastoraux et de leurs espaces interstitiels, en croisant les approches écologique et pastorale, selon un mode opératoire commun et transférable
- Comprendre la place de ces espaces dans les systèmes d'exploitation, à travers des enquêtes menées par la Chambre d'Agriculture de l'Isère

- Élaborer des outils de diagnostics et de suivi de ces milieux pour préserver, améliorer voire restaurer leur fonctionnalité écologique, à travers des temps d'échanges PNR / FAI / éleveurs sur les zones ciblées. Ces temps de partages techniques nous permettent de construire une culture commune, afin de pouvoir proposer en 2023 des actions adaptées aux problématiques des éleveurs et des territoires.

Evaluation du stockage de carbone dans les milieux agropastoraux alpins et du bilan carbone des systèmes d'élevage agropastoraux alpins - DécarbonAlpes

Le projet DécarbonAlpes, coordonné par le SUACI, vise à co-construire à l'échelle alpine une méthode partagée d'évaluation du stockage de carbone et des bilans carbone, spécifique et adaptée aux systèmes agropastoraux, pour mieux évaluer la contribution de ces systèmes à ces enjeux. Il s'agit entre autres de faire évoluer l'outil CAP2R afin qu'il intègre au mieux les spécificités de nos systèmes agropastoraux, peu pris en compte jusqu'à présent. La FAI représente l'ensemble des services pastoraux pour le déroulé du projet en 2022 / 2023. Sont également associés l'Idele, le CERAQ, les

Chambres d'Agriculture (CASMB, CA38, CA26, CA05 et CA04), les fermes expérimentales Contamine, Carmejeane et Poisy, et l'Université de Savoie.

En 2022, les partenaires ont commencé à réaliser des diagnostics carbone dans diverses exploitations pastorales. Plusieurs temps d'échanges techniques ont été organisés, afin de mettre en commun les blocages et besoins d'évolutions des outils existants pour une prise en compte optimale des systèmes pastoraux dans ce vaste monde du carbone.

Réciprocités à la croisée de la ville et de la montagne : paysages des biodiversités et des alimentations - RECIBIODAL

La présence de loups en France suscite d'importants conflits depuis leur première observation dans le Mercantour en 1992. La persistance de ces conflits tient au croisement de différentes questions de nature éthologique, écologique, sociale, économique, politique, juridique, etc. (Dumez et al., 2017). En particulier, les territoires concernés par les loups font l'objet de projections divergentes sur les façons d'envisager leur devenir et celui de l'environnement. La confrontation de ces visions portées par des acteurs à différentes échelles pose la question de savoir comment ces futurs peuvent être dessinés et décidés avec les habitants et les acteurs ruraux eux-mêmes.

Ces tensions se retrouvent en Belledonne, un massif situé en Isère et en Savoie. Dans ce contexte, ce projet consiste en une recherche-action inter et transdisciplinaire, en partenariat avec l'Espace

Belledonne, les services pastoraux de l'Isère et de la Savoie, le laboratoire PACTE et l'ISARA. Il entend déplacer et dépasser les conflits et controverses autour des loups en problématisant d'une nouvelle manière les relations entre humains à propos des loups par deux mouvements complémentaires : à la fois en ancrant et explorant ces relations dans les spécificités d'un territoire (Belledonne et ses villes alentours) et en élargissant cette question aux paysages et aux habitants, participant ainsi à la constituer en "problème public".

En 2022, une présentation de l'état de la prédation sur le territoire de Belledonne a été réalisée en amont du CoPilPPT. Des pistes d'actions et des besoins du territoire ont pu être identifiés à cette occasion. Une partie d'entre elles sera concrétisée en 2023, centrée autour de la sensibilisation.

FORMATIONS ET MÉTIERS

Une année de transition pour les formations de la FAI

L'année 2022 a été compliquée sur l'aspect formation. En effet, les OPCO (Vivea et Ocapiat en ce qui nous concerne) exigent désormais une certification "Qualiopi" pour les porteurs de formation, certification que nous n'avons pas et qui est difficilement atteignable pour notre structure. Nous avons donc dû annuler les formations pour les bergers au printemps (3 jours "Savoir-faire de berger" et 2 jours "Chiens de conduite de troupeau").

C'est regrettable pour ces temps de formation rares à l'échelle des Alpes et que nous assumons depuis de nombreuses années.

Nous avons travaillé avec le CFPPA de la Côte St André afin d'imaginer de nouvelles organisations. Mais les contraintes administratives ne nous ont pas permis de maintenir ces formations.

Nous nous sommes aussi associés à la Chambre d'Agriculture, grâce à qui nous avons pu relancer les formations "Chiens de conduite de troupeau" pour les éleveurs (Vivea) cet automne, avec une formation de 3 jours à Sardieu qui a eu du succès. D'autres sont prévues pour 2023.

Une formation longue "Bergers - Vachers d'alpage" portée par le CFPPA de la Motte Servolex

Cette formation est une chance à l'heure où les alpagistes embauchent de plus en plus de bergers, et dans un contexte en perpétuelle évolution qui nécessite de solides compétences pour les gardiens de troupeaux. Elle accueille chaque année 10 ou 12 stagiaires qui reçoivent les bagages nécessaires pour démarrer dans le métier.

Il nous appartient aux côtés des trois centres de formation (la Motte Servolex, la Côte Saint André, Die) et des autres services pastoraux partenaires d'en faire la promotion et de s'assurer que les programmes répondent aux attentes professionnelles et aux enjeux actuels ; pour cela nous réaffirmons notre engagement dans ce domaine. Nous contribuons également aux suivis des stages en alpage.

COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Le nouveau site internet de la FAI a été mis en ligne début 2022. Il regroupe des informations et documents sur l'ensemble des activités de la FAI.



Les pages Facebook de la FAI et du Festival Pastoralismes et Grands Espaces ont été actives toute l'année.



Le Festival Pastoralismes et Grands Espaces a également son compte Instagram qui était essentiellement utilisé durant la période proche avant et pendant le festival.



Un des enjeux de 2023 sera de mieux utiliser les réseaux pour augmenter l'efficacité de notre communication.

Projet régional de sensibilisation grand public

Le réseau pastoral de la région Auvergne-Rhône-Alpes se structure également sur ce sujet de la communication numérique en développant une stratégie régionale commune de sensibilisation à destination du grand public. Elle vise à valoriser la diversité, la richesse des pastoralismes, et à permettre la compatibilité des activités pastorales dans leurs fonctions d'origine avec une demande croissante d'autres usages (ressourcement, sport, tourisme ...). Le défi est de réussir à accueillir les visiteurs en faisant en sorte que les activités pastorales ne soient pas perturbées.

Afin de permettre une diffusion efficace et massive des messages produits à l'attention du grand public, il est nécessaire d'uniformiser

les canaux de diffusion numérique. Les algorithmes des réseaux sociaux favorisent ce type de fonctionnement. Cela donne plus de visibilité aux différents contenus ainsi diffusés.

La création d'un site internet unique avec les contenus de sensibilisation du grand public et des comptes sur chacun des réseaux sociaux associés à ce site a débuté en 2022 et devrait voir le jour courant 2023.

Cela demande la naissance d'un nom commun et d'une identité visuelle associée, qui deviendra dès lors le support des communications à destination du grand public produit par les services pastoraux de la région AuRA.

MÉDIATION

L'enquête "Mon expérience avec les chiens de protection"

Conduite maintenant depuis 2019 par les services pastoraux AuRA, le recueil de témoignages de personnes ayant vécu une rencontre avec un chien de protection des troupeaux a pour double objectif :

- de mieux comprendre comment se déroulent les interactions afin de proposer des pistes d'actions à mettre en place ;
- de pouvoir identifier rapidement les lieux où les interactions se passent mal de l'avis des usagers, afin de pouvoir intervenir en médiation auprès des éleveurs et des acteurs territoriaux, pour mettre en place des actions préventives adaptées et favoriser l'apaisement des tensions.



Par ailleurs, une collaboration avec deux équipes de recherche (INRAE Dijon et Université Savoie-Mont-Blanc) compétentes en sociologie et statistiques a permis d'engager un travail d'analyse approfondie des données issues des questionnaires récoltés depuis 2019.

Ce travail n'est pas terminé, mais les premiers résultats étayent le fait que de nombreuses tensions avec les chiens de protection proviennent d'un manque de compétences et savoir-être (relation aux animaux, compréhension de l'organisation des pratiques pastorales...) des nouveaux usagers récréatifs de la montagne. Cela conforte l'importance de la mise en place de démarches d'information et de médiation auprès du grand public, avec l'ensemble des acteurs du développement des activités de pleine nature en espace pastoral.

Le travail partenarial engagé avec les services de l'état en 2021 s'est consolidé en 2022. Il contribue à améliorer la gestion des incidents et à éviter leur répétition, grâce à des échanges systématiques en cas d'accident avec les éleveurs, bergers et victimes. Les échanges avec les victimes ont souvent donné l'occasion d'évacuer la tension (colère, peur, le vécu...), première étape essentielle d'apaisement sur le territoire.

Ces actions essentielles sont aujourd'hui en sursis à la suite de l'arrêt pour 2023 des financements de l'État qui accompagnait cette démarche. Un travail est en cours afin de trouver d'autres financements. Mais il est malheureusement probable que nous n'ayons pas les moyens d'effectuer convenablement ce travail en 2023.

Cartotroupeo

Outil permettant la construction de la donnée de localisation des troupeaux protégés par des chiens de protection et sa diffusion au grand public.

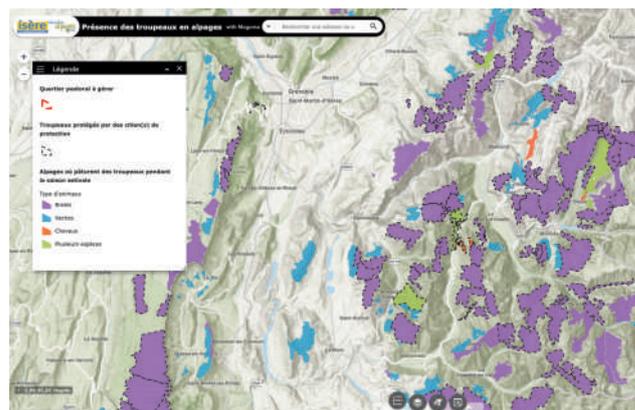
Afin d'apaiser les tensions grandissantes créées par les interactions entre les chiens de protection des troupeaux et les usagers récréatifs, deux grands axes de travail sont indispensables :

- La formation des usagers à la compréhension du comportement de ces chiens et aux bons comportements à avoir lors de la rencontre des troupeaux ;
- La poursuite du travail des éleveurs et bergers sur l'adaptation du comportement des chiens à la présence nombreuse d'usagers récréatifs.

La formation des usagers prendra du temps. En attendant, cet outil a pour objectif de permettre aux personnes qui le souhaitent de s'informer facilement de la localisation des troupeaux protégés par des chiens, afin d'adapter leurs itinéraires.

L'information est aujourd'hui disponible à deux échelles :

- celle des unités pastorales (au sens de l'enquête pastorale 2012-2014) sur l'ensemble du département.
- à une échelle plus petite sur certains secteurs à forts enjeux touristiques. 17 alpages (22 communes impliquées) sont ainsi découpés en fonction de leur utilisation temporelle par les troupeaux, grâce à une collaboration importante entre éleveurs et acteurs touristiques.



Le grand public peut obtenir cette information dans les offices de tourisme et sur l'application Isère Outdoor (application proposant des itinéraires d'activité de pleine nature, créée par le département).

En 2023, nous allons continuer à développer ce projet en Isère, et les départements de la Savoie, Haute-Savoie et Drôme vont rejoindre cette démarche. Des partenariats avec d'autres applications utilisées par le grand public pour se renseigner sur les itinéraires (ex. Visorando) vont être développés, afin qu'elles diffusent cette donnée accompagnée de contenu de sensibilisation sur le pastoralisme et les chiens de protection.

FAIRE CONNAÎTRE, PARTAGER

Formation et sensibilisation sur les territoires

Afin de faire évoluer les représentations des activités pastorales, techniciens, adhérents et bénévoles de FAI ont participé à des temps de sensibilisation et d'information :

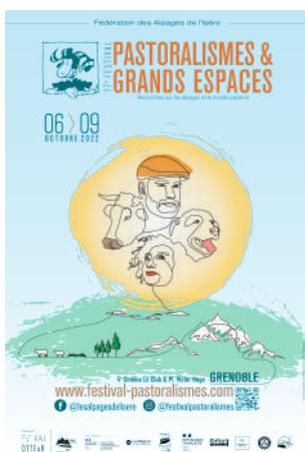
- Fête de la Transhumance à Mens, Plus Petit Festival International de Film de montagne à la Bérarde, Festival International du Film de Montagne d'Autrans : diffusion de films, animation d'échanges avec le public
- Salon de l'Agriculture en Matheysine, foire de Beaucroissant, Comice agricole de Mens : stand pédagogique
- Table ronde sur l'avenir des stations de ski de moyenne altitude aux 7 Laux
- Journée avec un centre aéré : course d'orientation Pastoralisme, rencontre avec un éleveur ovin
- Journée de formation des accompagnateurs de la FFRP38 et FFCAM38 : multiusage randonnée / pastoralisme, interaction réelle avec des chiens de protections en alpage (avec le GP du Jas du Lièvre et des éthologues de l'association VIE)
- Instances territoriales de consultation : Massifs en partage, Comité Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires
- Réunions de concertation autour des activités de pleine nature portées par certaines collectivités.
- Travail avec des organisateurs de manifestations sportives en alpage pour les échanges avec les éleveurs et leur public



Festival "Pastoralismes et Grands Espaces" : Evoquer, comprendre le pastoralisme à travers l'art et la culture

Depuis 1992, le Festival cherche à sensibiliser le grand public autour des questions du pastoralisme à travers projections de films, documentaires ou fictions, qui mettent en lumière le travail des hommes et des femmes qui vivent avec leur troupeau et font vivre les espaces pastoraux.

Organisé en partenariat avec l'association OTTEuR, la 17^{ème} édition du Festival s'est tenue du 6 au 9 octobre 2022 à Grenoble pour une édition riche en films, en expositions et en diverses animations !



L'édition de 2022 a attiré plus de 600 spectateurs aux projections du cinéma Le Club, qui présentait 18 films en compétition pour découvrir le pastoralisme des Alpes de Suisse, d'Italie et de France, et plus loin, de Mongolie et du Tchad.

Le Grand Prix du Jury a été attribué à **Férik**, de Sarah Vozlinski.



Mais tout comme le pastoralisme se joue des frontières, le Festival ne se contente pas du cinéma. Le pastoralisme a été abordé sous l'angle de la photographie, du dessin, de la peinture, des œuvres littéraires, de la philosophie.

Le grand public était invité à contempler cinq expositions photographiques, discuter avec trois écrivains venus présenter leur dernier ouvrage, penser et réfléchir avec un philosophe dans une déambulation dans les rues de Grenoble et sur les pentes du fort de la Bastille, écouter la voix d'un conteur ou tout simplement se faire croquer par un dessinateur...

Pour la 2^{ème} année consécutive, le Festival s'étoffe place Victor Hugo, afin de montrer le travail des acteurs du pastoralisme et de favoriser les échanges à travers :

- ➔ des **animations autour de la formation et des métiers** avec le pôle pédagogique de la FAI et les CFPPA de la Côte Saint-André et du lycée agricole de Reinach ;
- ➔ des stands et **animations autour des politiques locales agro-environnementales** avec le Conseil Départemental, le groupe technique national Agrifaune ;
- ➔ des **rencontres grand public** pour parler du métier de berger. Des regards de professionnels ont été systématiquement sollicités, avec autant que possible, des prises de recul proposées par des artistes, réalisateurs, philosophe...
- ➔ des stands des **productions agro-pastorales** et de **produits locaux** : agneaux de l'association Viandes Agro-pastorales ; fromages de l'alpage du Charmant Som ; travail de la laine issue de productions locales et durables ;
- ➔ des **territoires** mis en valeur et à l'honneur : la Tunisie, pays invité d'honneur du Festival, en lien avec la ville de Grenoble et le Comité de jumelage Grenoble-Sfax ; la Matheysine, territoire isérois à très forte présence agro-pastorale, avec des systèmes de polyculture élevage à 1000 m d'altitude et une partie en zone cœur du parc national des Écrins.

Un des objectifs forts du Festival est de réunir pour débattre autour de thématiques et problématiques actuelles. **Trois rencontres professionnelles** ont ainsi été organisées pour rassembler les acteurs du pastoralisme et recueillir leurs voix et opinions.

- ➔ La montagne en partage : focus et temps d'échanges autour de la localisation des chiens de protection, avec des acteurs du tourisme isérois.
- ➔ Travail des bergers : échanges sur la mise en place d'un service de remplacement de bergers en Isère.
- ➔ Partage d'expériences avec la délégation tunisienne : Le pastoralisme face aux changements climatiques.



Le **partenariat avec des scolaires et Maisons des Habitants de Grenoble** s'est développé :

- ➔ 9 classes du CP au CM2 des écoles primaires Chorier et Bizanet ont pu profiter d'une intervention en classe, d'un accueil sur le village festival et d'une projection de film au cinéma le Club.
- ➔ Collège de la Salle L'Aigle : des classes de 4^{ème} ont été accompagnées pour la visite d'une exposition photographique à la Maison de la Montagne de Grenoble, et sur le village Festival.
- ➔ 100 personnes des Maisons des Habitants Chorier et Abbaye ont pu découvrir les activités pastorales, par une visite chez 2 éleveurs et des projections et animations pendant le festival.

Films de sensibilisation du grand public

Quatre nouveaux petits films de sensibilisation ont vu le jour en 2022 grâce à la poursuite de la collaboration entre les services pastoraux du massif des Alpes et le SUACI Montagn'Alpes. Sous une forme "micro-trottoir", ils cherchent à mettre en perspective différentes représentations afin de faire évoluer la perception du grand public sur différents sujets.



<-- scanner pour voir les films
N'hésitez pas à nous solliciter pour disposer des fichiers numériques pour leur diffusion.

Pasto le journal des p'tits bergers

La FAI a co-rédigé, en partenariat avec les services pastoraux d'Auvergne-Rhône-Alpes et dans le cadre de la convention avec la Région, le journal pour enfant Pasto. Le thème 2022 était le "Chien de protection, partenaire indispensable des bergers". Édité à 4 500 exemplaires, le journal a été distribué sur demande aux territoires, lors d'interventions de sensibilisation au pastoralisme auprès des enfants et sur le festival Pastoralismes et Grands Espaces.

Vous pouvez retrouver toutes les éditions du Pasto en ligne sur www.alpages38.org, et nous contacter si vous avez besoin d'exemplaires papier.



**Rendez-vous sur www.alpages38.org
pour retrouver tous les projets en cours et l'ensemble
des services et informations**

Fédération des Alpes de l'Isère

57 rue du Cardelet 38190 Les Adrets 04 76 71 10 20 federation@alpages38.org

www.alpages38.org www.festival-pastoralismes.com